N° 9
MAI
2026

POLICY BRIEF

IDEAS-Africa Network LBG (IDAN)

LEÇONS DU TERRAIN : QUELS ENSEIGNEMENTS LE SÉNÉGAL PEUT-IL TIRER DE L'EXPÉRIENCE DE L'ÉTHIOPIE EN MATIÈRE DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE ?*

Ali Zafar

Enseignements principaux

- Le cas de l'Éthiopie offre des enseignements importants pour le Sénégal, notamment la possibilité d'une expérience positive de restructuration de la dette avec les créanciers et le rôle d'une négociation intelligente et stratégique par les dirigeants éthiopiens.
- La stratégie de restructuration de la dette de l'Éthiopie, basée sur les conseils et les analyses du PNUD, a démontré l'importance d'une analyse de la viabilité de la dette (AVD) intégrant des scénarios réalistes concernant le rapport entre le service de la dette et les exportations, un plafonnement du service annuel de la dette et un ajustement budgétaire progressif visant à protéger les secteurs sociaux.
- Le recours de l'Éthiopie à une monnaie flexible, à une banque centrale indépendante et à des sources de financement diversifiées – entre émission d'obligations sur le marché intérieur et prêts des pays du Golfe – peut inciter le Sénégal à renforcer sa souveraineté monétaire, mais aussi sa capacité à gérer les chocs et à stimuler la croissance.
- Les emprunts contractés par le Sénégal sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) pourraient s'avérer coûteux et non viables à long terme.

Introduction

Il est important de replacer les défis actuels du Sénégal en matière d'endettement dans leur contexte historique. Après 2000, les pays africains, dont le Sénégal, ont bénéficié d'un allègement considérable de leur dette. Cependant, au lendemain de la pandémie de COVID-19, la situation de la dette du Sénégal et d'autres pays a continué de se détériorer du fait d'une augmentation des dépenses conjuguée à une baisse des recettes. À fin 2020, le ratio dette publique/PIB du Sénégal avoisinait les 70 % du PIB, soit le double de ce qu'il était dix ans plus tôt. Une série de chocs, notamment les répercussions de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, la découverte de dettes cachées et la guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, ont encore aggravé la situation de l'endettement. La récente guerre contre l'Iran a considérablement perturbé les marchés de l'énergie et des engrais. Le Sénégal, comme de nombreux pays africains, dépend des importations d'hydrocarbures et d'engrais du Moyen-Orient et d'autres pays. Le prix actuel du pétrole, à 115 dollars le baril, fait grimper la facture des importations sénégalaises et entame les réserves.

Le cas du Sénégal illustre bien les défis auxquels le continent est confronté. De nombreux pays africains passent à côté d'opportunités de développement faute de stratégies multilatérales adéquates pour faire face aux crises de la dette auxquelles ils sont constamment confrontés. La dette extérieure totale de l'Afrique subsaharienne a triplé au cours des deux dernières décennies, pour atteindre plus de 1 000 milliards de dollars en 2025. Selon le FMI, le ratio d'endettement moyen en Afrique subsaharienne a presque doublé en un peu plus d'une décennie, passant de 30 % du PIB fin 2013 à près de 60 % du PIB fin 2025.[1] Deuxièmement, on observe un nombre croissant de pays avec un endettement extérieur lourd, notamment le Sénégal, le Mozambique, la Zambie et la Gambie (Figure 1). Troisièmement, les coûts du service de la dette ont augmenté, en partie en raison de la diversité des créanciers, notamment la Chine et les détenteurs d'euroboonds. Les émissions d'eurobonds ont connu une forte progression, culminant à plus de 150 milliards de dollars en 2022. Plus de 40 % de la dette africaine est désormais

Ali Zafar
Économiste

Comment citer :
Zafar, A. (2026) Leçons du terrain : Quels enseignements le Sénégal peut-il tirer de l'expérience de l'Éthiopie en matière de restructuration de la dette ?, IDAN Policy Brief, n°9, IDEAS-Africa Network LBG, Accra et Dakar : Ghana et Sénégal.

* Les vues exprimées ici engagent leur(s) auteur(s) et non IDAN.

[1] FMI (2026), Perspectives économiques régionales pour l'Afrique (avril 2026)

détenue par des créanciers commerciaux. En avril 2026, une étude publiée par ONE Data a révélé que les coûts d'emprunt auprès de la BIRD du Groupe de la Banque mondiale avaient bondi à 5,2 % en 2024, contre 1,4 % en 2020, et que les taux d'intérêt des prêts chinois accordés aux pays africains étaient passés de 2,5 à 5,7 %.[2]

Figure 1 : Dette extérieure pays ASS (en % du PIB)

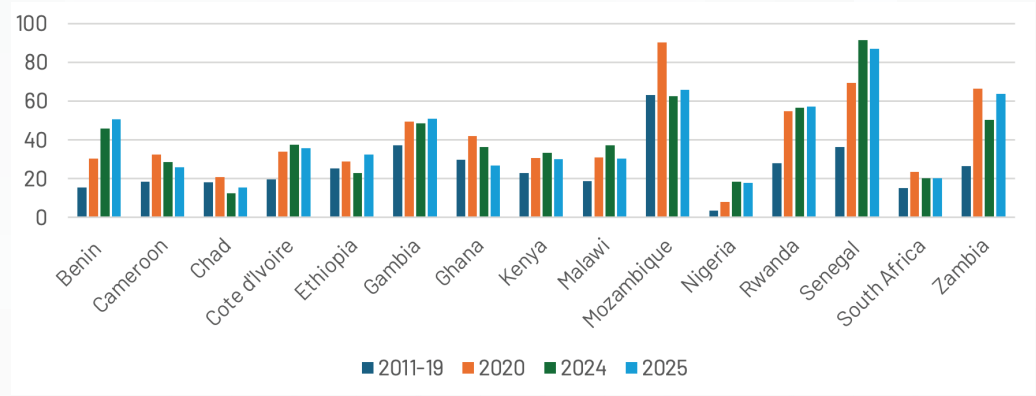

Source : Perspectives économiques régionales pour l'Afrique du FMI (avril 2026)

La présente note tirera quelques enseignements potentiels pour le Sénégal à partir de l'expérience récente de l'Éthiopie en matière d'endettement. L'Éthiopie constitue un exemple intéressant, car elle a conclu avec succès un accord de 3,4 milliards de dollars avec le FMI en 2024 et a été l'un des premiers signataires, aux côtés de la Zambie, du Tchad et du Ghana, du Cadre commun du G20. Elle a conclu un protocole d'accord avec son comité officiel des créanciers (OCC) prévoyant un allègement de dette de plus de 3,5 milliards de dollars en juillet 2025. Cela a constitué une étape importante dans le rétablissement de la viabilité de la dette publique. Cette note s'appuie sur l'expérience de l'auteur en sa qualité de conseiller économique au PNUD, qui a conseillé le gouvernement éthiopien sur la situation macroéconomique et l'endettement.

Les enseignements tirés de l'expérience éthiopienne

L'Éthiopie est l'une des économies les plus importantes d'Afrique de l'Est et le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique. Elle a enregistré de forts taux de croissance annuels, supérieurs à 8 % en moyenne entre 2000 et 2020, mais ces dernières années, elle a subi les effets cumulés de plusieurs chocs économiques : la pandémie de COVID-19, la guerre dans le nord du pays, des sécheresses récurrentes, la crise ukrainienne et la crise iranienne de 2026. Ces chocs ont compromis sa stabilité macroéconomique et ont eu des répercussions négatives sur son développement humain. Selon le troisième revue du FMI, la dette de l'Éthiopie est jugée insoutenable, principalement en raison du non-respect prolongé des indicateurs relatifs à la dette extérieure liée aux exportations et compte tenu de sa faible capacité d'endettement. En juillet 2024, pour combler les déficits de la balance des paiements, le FMI a approuvé un accord de facilité de crédit élargie (FCE) d'une durée de quatre ans en faveur de l'Éthiopie destiné à remédier aux déséquilibres macroéconomiques et à soutenir le programme de réforme économique endogène (HGER) du pays. Voir l'encadré en annexe.

Le PNUD appuie le gouvernement dans la conduite de sa politique macroéconomique, dans sa stratégie de gestion de la dette, ainsi que dans ses discussions avec les institutions financières internationales et les créanciers privés. Sur la base de ses modèles analytiques, le PNUD a fait valoir auprès du gouvernement éthiopien que, compte tenu de l'accumulation de la dette et des besoins de dépenses, un assainissement budgétaire rapide serait préjudiciable à la réalisation des ODD. La candidature de l'Éthiopie au Cadre commun a été déposée en février 2021 et les délibérations ont débuté en septembre 2021. Cependant, la procédure pour obtenir un allègement de la dette dans ce cadre a été lente. Malheureusement, dans de nombreux pays comme l'Éthiopie, le service de la dette a pris le pas sur les dépenses sociales, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

[2] One Data (2026), Development Finance Observatory, https://www.one.org/press/new-data-analysis-cost-of-borrowing-african-countries/

Pour l'Éthiopie, l'approche mise au point par le PNUD repose sur cinq paramètres qui s'appliquent à la situation du Sénégal et qui se sont révélés efficaces pour remédier aux conséquences négatives, en termes de répartition des richesses, d'un assainissement budgétaire rapide.[3] Premièrement, il a été proposé que l'Éthiopie et d'autres pays africains fixent un plafond annuel pour le service de la dette, en réservant une partie des ressources aux dépenses sociales. Deuxièmement, l'ajustement budgétaire devrait être progressif et s'étaler sur au moins cinq ans. Troisièmement, pour remédier à la concentration des remboursements pour la période 2023-2025, l'allègement de la dette requis pourrait se situer entre 3 et 4 milliards de dollars, sur la base du ratio service de la dette/exportations. Au final, le gouvernement a négocié avec le FMI une restructuration de la dette d'un montant de 3,5 milliards de dollars. Quatrièmement, l'analyse du PNUD sur l'Éthiopie a suggéré une décote qui dégagerait une marge de manœuvre budgétaire pour les investissements liés aux ODD. Enfin, l'analyse comportait une étude par scénarios des différentes options, notamment le statu quo, le Cadre commun et le scénario PPTE allégé, tels que présentés ci-dessous (Figure 2).

D'après l'analyse, les trois scénarios sont les suivants : 1) aucune restructuration de la dette en l'absence d'accord entre le gouvernement éthiopien, le FMI et les créanciers internationaux ; 2) un scénario modifié du Cadre commun, dans lequel le service de la dette est plafonné à 1,75 milliard de dollars par an, avec une prolongation de l'échéance des paiements jusqu'en 2033 ; et 3) un scénario PPTE allégé prévoyant une réduction partielle du principal (décote de la dette) et un allègement de la dette, avec une réduction de 20 % du volume total des versements au titre du service de la dette entre 2024 et 2033. Le troisième scénario tenait compte du fait que les créanciers se montrent moins disposés à accepter des décotes qu'auparavant, en raison de la situation géopolitique changeante et des positions budgétaires. Ces scénarios peuvent s'appliquer à d'autres pays africains, comme le Sénégal. Aucun d'eux ne prévoyait de nouveaux emprunts importants.

Figure 2: Éthiopie : Paiements alternatifs au titre du service de la dette selon différents scénarios (en milliards de dollars)

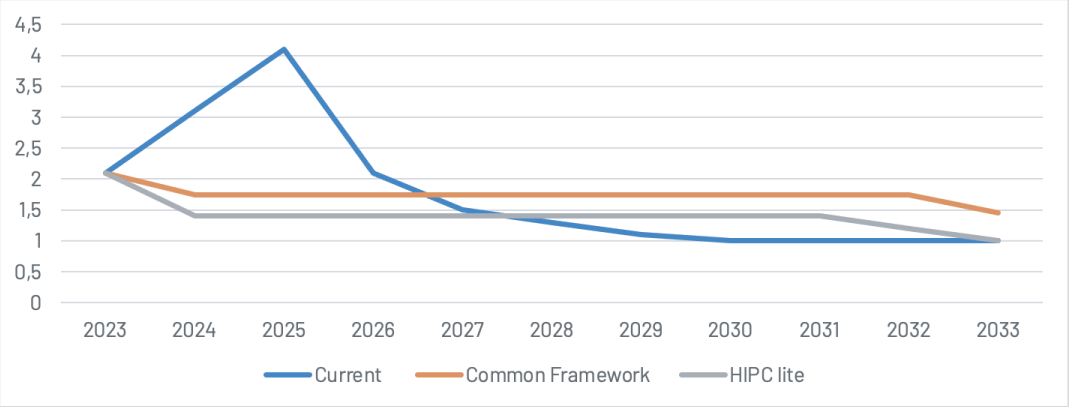

Source : PNUD (2023)

Enseignements pour le Sénégal

L'expérience de l'Éthiopie offre plusieurs enseignements au Sénégal. En l'absence de réformes majeures du cadre multilatéral de la dette, les cas devront être traités séparément. Il est possible, dans une certaine mesure, de transposer les enseignements tirés d'un pays à un autre.

[3] PNUD (2023) "From Debt to Development: What are Ethiopia's Choices?" UNDP Development Policy and Research Hub, Working Paper Series 3, Addis Ababa.

- Premièrement, l'expérience de l'Éthiopie montre qu'il est essentiel de mener des négociations intelligentes et de disposer d'une analyse de la viabilité de la dette (AVD) alternative afin de contrebalancer celle du FMI, qui a tendance à être trop optimiste et ne tient pas compte des chocs climatiques et commerciaux. L'équipe du PNUD a su démontrer qu'avec une AVD reposant sur des hypothèses réalistes et prenant en compte le ratio dette/exportations (plutôt que le ratio dette/recettes), le montant de la restructuration de la dette devrait se situer entre 3 et 4 milliards de dollars, soit un chiffre nettement supérieur aux 2 milliards de dollars initialement proposés par le FMI, qui s'appuyait sur des prévisions plus optimistes en matière d'exportations et de croissance. Le montant final retenu à l'issue des négociations s'élevait à 3,4 milliards de dollars, soit environ 1,4 milliard de dollars de plus que les 2,0 milliards initialement proposés par le FMI.[4]
- Deuxièmement, la proposition du PNUD pour l'Éthiopie mettait l'accent sur la préservation des dépenses sociales et l'instauration d'un plafond annuel pour le service de la dette. Cela visait à garantir la viabilité budgétaire tout en assurant la protection des communautés vulnérables.
- Troisièmement, il est important d'analyser la viabilité de la dette sur un horizon temporel plus long. L'évaluation du PNUD reposait sur un ajustement budgétaire progressif s'étalant sur une période plus longue, jusqu'en 2033. Pour le PNUD, il sera essentiel que les pays suivent une trajectoire d'ajustement budgétaire progressive plus douce, plutôt qu'un ajustement brutal à court terme. L'austérité et la consolidation budgétaires ne favoriseront pas la croissance.
- Quatrièmement, l'Éthiopie a mené sa réforme parallèlement à une réforme monétaire. Une monnaie surévaluée a été remplacée par une monnaie déterminée par le marché, capable de mieux faire face aux chocs liés aux termes de l'échange et de ne pas constituer un frein pour les exportateurs. Cela contraste avec le franc CFA du Sénégal, qui est arrimé à l'euro et ne peut donc pas s'adapter aux fluctuations des termes de l'échange. Dans ce contexte, une réforme du franc CFA dans les années à venir sera essentielle pour la stabilité macroéconomique.
- Cinquièmement, l'Éthiopie a diversifié ses sources de financement et ne s'est pas contentée de compter sur le FMI. À l'instar de pays comme l'Égypte et le Kenya, l'Éthiopie a bénéficié du soutien des pays du Golfe et a également renforcé son marché obligataire national grâce à son marché des bons du Trésor.[5] Ce marché a avoisiné les 2 milliards de dollars ces dernières années, grâce à un dépôt saoudien d'un milliard de dollars effectué avant 2020. Depuis 2018, les Émirats arabes unis ont accordé près de 3 milliards de dollars sous forme de prêts et d'aides à l'investissement, tandis que plus de 113 projets soutenus par ce pays sont actuellement en cours en Éthiopie, pour une valeur estimée à 2,9 milliards de dollars.[6] Le Sénégal devrait rechercher activement des sources de financement diversifiées auprès d'autres pays. Outre le large éventail de bailleurs de fonds bilatéraux et privés actuels, le Sénégal devrait explorer d'autres sources de financement, notamment auprès des pays du Golfe et d'Asie, tout en renforçant ses marchés obligataires nationaux.
- Sixièmement, le cas de l'Éthiopie relève surtout d'une question de liquidités, tandis que celui du Sénégal concerne plutôt la solvabilité. Les négociations du Sénégal devront mettre davantage l'accent sur les réductions du principal (décotes), les prolongations importantes des échéances et d'autres mesures de traitement de la dette préférentiel.[7] En 2024, la dette extérieure du Sénégal représentait 90 % du PIB, tandis que celle de l'Éthiopie avoisinait les 23 % du PIB.

[4] PNUD (2023) "From Debt to Development: What are Ethiopia's Choices?" UNDP Development Policy and Research Hub, Working Paper Series 3, Addis Ababa. Certaines discussions n'ont pas été consignées par écrit, mais transmises oralement en raison du caractère sensible des négociations à cette époque.

[5] National Bank of Ethiopia (2025) Financial Stability Report, Addis Ababa, 2025.

[6] Capital News (2026). "UAE, Ethiopia deepen trade ties to protect supply chains," https://capitalethiopia.com/2026/04/19/uae-ethiopia-deepen-trade-ties-to-protect-supply-chains/

[7] Il convient de noter que le gouvernement sénégalais a réaffirmé sa confiance dans sa capacité à rembourser la dette sans avoir recours à une réduction du principal. Cependant, l'inquiétude dans ce cas, ce sont les mesures d'ajustement budgétaire nécessaires et les coûts qui en découlent.

Le cas du Sénégal s'apparente davantage à une situation d'insolvabilité, étant donné que le pays devrait réduire son PIB de 10 % en peu de temps. Par ailleurs, le montant des engagements non déclarés, qui s'élève à 7 milliards de dollars, est élevé, la suspension de la facilité de crédit de 1,8 milliard de dollars accordée par le FMI constitue un obstacle majeur et la concentration des échéances entre 2026 et 2028 reste très préoccupante.

- Septièmement, à titre d'avertissement pour le Sénégal, l'Éthiopie a certes réalisé des progrès dans ses négociations avec les créanciers privés, mais elle n'a toujours pas réussi à résoudre la question de la « comparabilité de traitement ». L'un des défis que pose le Cadre commun reste l'incapacité à déterminer la répartition adéquate de la charge entre les créanciers.[8] Dans une note récente, Lazard, un cabinet de conseil spécialisé dans les restructurations complexes de dette souveraine, souligne que l'incertitude entourant la définition, le champ d'application et la mise en œuvre du principe de comparabilité de traitement au sein du Cadre commun a nui au processus.[9] Ce système permet à un groupe de créanciers d'opposer son veto à un autre groupe, ce qui rend difficile pour les pays de parvenir à un accord pour sortir de la situation de défaut de paiement. Dans le cas de l'Éthiopie, les créanciers privés ont exigé un instrument de recouvrement de valeur (VRI) leur garantissant une part des futures exportations d'or, ce que la Chine et le Club de Paris ont jugé excessif et injuste. Ces derniers privilégient les prolongations d'échéances, tandis que les créanciers privés préfèrent des flux de trésorerie immédiats, avec la possibilité d'une réduction de la dette des pays au cas par cas.
- Huitièmement, l'expérience de l'Éthiopie montre que le Sénégal devrait s'efforcer d'acquérir progressivement une plus grande souveraineté monétaire. L'Éthiopie dispose d'une banque centrale indépendante et d'une politique monétaire souple, avec un taux de change flottant et la capacité de gérer la masse monétaire et les taux d'intérêt. Elle ne dispose pas d'un grand nombre de prêts destinés à la France (l'ancienne puissance coloniale), ni de l'économie politique qui y est associée. Le Sénégal utilise le franc CFA, qui est arrimé à l'euro, avec des contrôles des capitaux limités vis-à-vis de la France et de la zone euro, une mise en commun des réserves et une garantie de convertibilité ambiguë de la part du Trésor français. En Éthiopie, le rapport de juillet 2024 sur la Facilité d'accès élargi (FEA) du FMI a conclu que, dans le cadre d'un régime de taux de change flottant, la fourchette d'adéquation des réserves du pays se situerait entre 2 et 3 mois. C'est une leçon importante pour le Sénégal.
- Neuvièmement, l'Éthiopie n'étant pas membre d'une union monétaire, elle n'a pas la possibilité d'emprunter sur un marché régional de la dette comme le Sénégal. Cependant, les emprunts du Sénégal sur le marché régional de l'UMOA ont été très coûteux. En 2025, les banques régionales lui ont prêté plus de 4 000 milliards de francs CFA (6,7 milliards de dollars), à des taux marginaux compris entre 10 et 12 %. Il semble que, pour rembourser ses dettes arrivant à échéance entre 2026 et 2028, le gouvernement sénégalais devra lever plus de 20 milliards de dollars. Selon une estimation, en 2025, le gouvernement a dû couvrir un besoin de financement brut exceptionnel (déficit public élevé, amortissements importants et arriérés) en recourant au marché de l'UMOA, à des syndications et à des structures garanties (notamment des Total Return Swaps), ce qui concentre désormais les échéances entre 2026 et 2028 et accroît le risque de refinancement.[10] Ce recours à des

[8] Le problème avec le ratio standard de la la valeur actualisée nette de la dette par rapport au PIB réside dans l'absence de consensus sur le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation standard utilisé par le Club de Paris et les institutions multilatérales est de 5 %. Cependant, les créanciers privés qui évaluent leurs actifs à leur valeur de marché jugent qu'un taux d'actualisation de 10 % est plus réaliste, car il permet de réduire leurs pertes. Dans le cadre de ses activités de conseil en Éthiopie, le PNUD a notamment adopté une approche fondée sur une contribution proportionnelle des créanciers participants lors de la restructuration. Cela repose sur une estimation simulée de la répartition de l'allègement de la dette par type de créancier, dans le but de stabiliser le ratio du service de la dette par rapport aux exportations.

[9] Lazard (2022), How to Make Sovereign Debt Restructuring More Effective: Hold Warring Parties to a Better Standard of "Comparability," Paris, mai 2022

[10] Kessler, Martin et Abdoulaye Ndiaye (2026), Crise de la dette au Sénégal : Une boussole stratégique, Finance for Development Lab, Paris.

instruments dérivés de gré à gré, négociés avec des banques internationales, qui permet au Trésor sénégalais d'obtenir des liquidités en devises étrangères immédiates en donnant en garantie des titres de dette nationaux, semble risqué à long terme. Cela renforce les arguments en faveur de la souveraineté monétaire du Sénégal à moyen terme.

Conclusion

Dans un contexte marqué par les rivalités géopolitiques, la fragmentation croissante des échanges commerciaux et la baisse de l'aide, le Sénégal et l'Éthiopie sont tous deux confrontés à des défis liés à leur endettement. Le Sénégal peut s'inspirer de l'Éthiopie en matière de capacité de négociation, de viabilité budgétaire tout en préservant les dépenses sociales, de flexibilité monétaire, ainsi que de recours aux marchés obligataires nationaux et aux sources de financement du Moyen-Orient. Grâce à des changements de politique et à une stratégie solide, le Sénégal peut réussir à sortir de l'impasse dans laquelle se trouve son développement.

Chronologie et jalons importants dans le cas de l'Éthiopie[11]

- Décembre 2014 : L'Éthiopie émet une obligation souveraine d'un milliard de dollars. Il s'agit de sa toute première entrée sur les marchés financiers mondiaux. La Deutsche Bank et J.P. Morgan y ont joué un rôle actif. L'obligation est vendue avec un rendement de 6,6 %. La date d'échéance est fixée à décembre 2024. Cet argent devait servir à créer des parcs industriels et des sucreries.
- De juin 2015 à décembre 2023 : Le gouvernement fédéral verse des intérêts sur cette obligation souveraine, les paiements d'intérêts ayant lieu deux fois par an.
- Septembre 2021 : Un comité officiel des créanciers (OCC) est constitué au titre du Cadre commun du G20.
- 9 novembre 2023 : Il est convenu de suspendre le service de la dette prévu pour 2023 et 2024.
- 26 décembre 2023 : L'Éthiopie ne verse pas les 33 millions de dollars d'intérêts dus sur son eurobond, en grande partie en raison du processus du Cadre commun et de la question de la comparabilité de traitement.
- Juillet 2024 : Le gouvernement accepte une aide de 3,4 milliards de dollars du FMI. Il reçoit également 3,5 millions de dollars de la Banque mondiale, ainsi que 3,5 millions de dollars au titre de la restructuration de la dette.
- Octobre 2024 : Le gouvernement éthiopien présente aux détenteurs d'obligations une proposition de restructuration portant sur 800 millions de dollars, sur un total de 1 milliard de dollars. Ils la rejettent, la jugeant insuffisante. Ils demandent un remboursement intégral.
- 17 janvier 2025 : Le comité exige officiellement le remboursement immédiat des obligations de 2024, y compris le principal, les intérêts courus mais non payés et les frais.
- 21 mars 2025 : Un accord de principe sur les principales modalités d'un réaménagement de la dette est conclu entre l'OCC et les autorités éthiopiennes. Un protocole d'accord concernant ce réaménagement, d'un montant de 3,5 milliards de dollars, est finalisé.
- Septembre 2025 : Des discussions ont lieu entre les détenteurs d'obligations et le gouvernement éthiopien

[11] PNUD (2022 -2026), Profil économique trimestriel de l'Éthiopie), Addis Abeba, plusieurs numéros.

- Janvier 2025 : Le gouvernement éthiopien conclut un accord de principe avec le comité ad hoc des détenteurs privés de son eurobond d'un milliard de dollars, assorti d'un taux d'intérêt de 6,625 % et arrivant à échéance en 2024. Dans le cadre de cet accord, les détenteurs d'obligations acceptent une décote de 15 % sur le principal, laissant environ 850 millions de dollars à rembourser sous forme de nouvelles obligations à partir de 2026, avec un versement initial de 350 millions de dollars prévu avant juillet de cette année. Un instrument de recouvrement de la valeur (VRI) est ajouté afin d'intégrer une part potentielle des recettes d'exportation futures en fonction des prix des matières premières.
- Janvier 2026 : Le Comité officiel des créanciers (OCC) de l'Éthiopie rejette officiellement les termes de l'accord conclu avec les détenteurs privés d'eurobonds, estimant qu'ils enfreignent le principe de partage équitable de la charge entre les créanciers. Le ministère des Finances indique qu'il ne peut pas procéder à la restructuration dans les conditions actuelles, car cela serait contraire au principe de « comparabilité de traitement » qui régit l'allègement de sa dette auprès des créanciers officiels.
- Avril 2026 : Selon certaines informations, des détenteurs privés d'obligations envisageraient d'intenter une action en justice contre le gouvernement éthiopien.

IDEAS-Africa Network LBG (IDAN)

Bureau d'Accra :
Kwame Nkrumah Complex, Institute of Africa Studies, University of Ghana, Legon, Ghana

reponse@idan.africa

Bureau de Dakar :
Lot 55-56, Immeuble Serigne Saliou 8e étage, Appt 8A près Cité CPI, VDN | Dakar – Sénégal

+221 33 826 15 40
dakaroffice@idan.africa

IDEAS AFRICA NETWORK LBG IDAN